

# AIDE ET INSECURITE ALIMENTAIRE DES REFUGIES CENTRAFRICAINS DANS LA REGION DE L'EST-CAMEROUN

**Florence DOUMTSOP ANOU**

*Sociologue, Université de Maroua  
anoudflorence@yahoo.com*

## Résumé

*Les crises sociopolitiques récurrentes en RCA ont forcé les populations à se réfugier dans les pays voisins à l'instar du Cameroun. Elles arrivent en détresse et par flux successifs pour chercher la survie. Les populations hôtes, déjà en insécurité alimentaire les accueillent, leur octroient des aides en prélude à la prise en charge des humanitaires. Ces derniers interviennent dans plusieurs domaines à travers des aides financières, matérielles, psychologiques, sanitaires pour améliorer les conditions de vie des réfugiés centrafricains. Cependant, on constate la revente de l'aide et le mécontentement des bénéficiaires dans le domaine alimentaire. Des investigations menées dans la zone d'accueil de la région de l'Est ont montré que les apparences structurelles et fonctionnelles des acteurs cachent les limites de l'action humanitaire, lesquelles créent des problèmes aux réfugiés. La recherche documentaire et les entretiens menés auprès des réfugiés et des personnes ressources ont permis de collecter des données et, l'interactionnisme et l'analyse stratégique de Crozier ont permis de scruter les interactions de l'aide. Il en résulte que: les réfugiés centrafricains revendent certaines denrées reçues dans la lutte contre l'insécurité alimentaire; ils développent des stratégies gagnantes pour s'adapter au contexte; l'aide est insuffisante et inadéquate; la dépendance matérielle et financière des acteurs aux bailleurs de fonds est une difficulté majeure dans l'assistance. Eu égard, on peut conclure que les moyens matériels et financiers dont disposent les acteurs ne permettent pas d'atteindre les résultats escomptés dans l'assistance des réfugiés, ce qui contribue à accroître l'insécurité alimentaire.*

**Mots clés :** *réfugiés, acteurs, aide, insécurité alimentaire*

## Abstract

*The constant socio-political crises in Central African Republic have forced the populations to move to neighbouring countries like Cameroon. They arrive in large numbers and in successive flows to save their lives. The local populations, though already facing hard living conditions, welcome them and provide first aid before the humanitarian care. In fact, the latter often provide material, financial, psychological, and sanitary aid to improve the living conditions of the CAR refugees. It is however observed that refugees sell back the aid received, and are not satisfied with the food items they provide to them. Investigations conducted in the welcoming zone in the East region have shown that the structural and functional forms of the actors shadow the limits of humanitarian action which create problems to the refugees. A documentary research and interviews have been conducted on refugees and resource persons have helped to collect data, while the symbolic interactionism permitted to scrutinize the interactions of the humanitarian aid. Results show that CAR refugees sell back the food items received as aid to fight against food insecurity; they develop efficient strategies to adapt to the context; the aid is insufficient and inadequate;*

*the material and financial dependence of the actors on donors is a major difficulty in the process of humanitarian aid. Therefore, we can conclude that the material and financial means available for humanitarian aid do not permit to satisfy the needs of refugees, a situation that contributes to the increase of food insecurity.*

**Keywords:** *refugees, actors, aid, food insecurity*

## **Introduction**

Les crises sociopolitiques de la République centrafricaine ont provoqué les migrations des centrafricains. Certains sont devenus des déplacés internes tandis que d'autres ont traversé la frontière nationale pour s'installer dans les pays voisins et lointains en qualité de réfugiés. Dans un climat de violences, les centrafricains abandonnent leur pays sans provisions et pour une durée indéterminée. Ils arrivent au Cameroun en détresse pour chercher la survie. Les populations de l'Est qui accueillent les réfugiés ont des difficultés pour se nourrir mais, ils sont les premiers acteurs qui apportent l'assistance aux réfugiés notamment sur le plan alimentaire. Disposant des moyens insuffisants pour encadrer les réfugiés, le gouvernement fait appel aux acteurs en attendant l'intervention du HCR, principal ordonnateur du gouvernement humanitaire. De multiples acteurs interviennent dans le cadre de l'action humanitaire en faveur des réfugiés en détresse accueillis dans la région de l'Est-Cameroun. On observe un déploiement de ceux-ci dans plusieurs domaines, notamment dans l'aide alimentaire octroyée aux réfugiés centrafricains. Cette aide est apportée pour répondre aux problèmes de famine que subissent les réfugiés en détresse dans les camps ou les sites. Les difficultés financières et les arrivées successives des flux des réfugiés ne permettent pas aux acteurs d'avoir les denrées en quantité suffisante pour satisfaire tous les réfugiés. Les acteurs n'arrivent pas toujours à donner les rations nécessaires aux bénéficiaires. Dès lors la famine sévit malgré l'aide octroyée aux réfugiés. Pourtant, les réfugiés revendent les denrées reçues lors des distributions des rations alimentaires. Puis, ils rachètent d'autres denrées ou des ingrédients pour cuisiner. Malgré cela, l'insécurité alimentaire sévit dans la zone d'accueil, et plus précisément, chez les bénéficiaires qui revendent les *food items* reçus aux populations locales. Et ce, à des coûts nettement inférieurs aux prix d'achats sur le marché local. Du coup, on s'interroge sur ce qui peut motiver les réfugiés à revendre une aide déjà insuffisante pour acheter d'autres denrées. Autrement dit, en quoi l'aide alimentaire peut-elle

contribuer à l'insécurité alimentaire dans la zone d'accueil. Afin de mieux comprendre et expliquer les limites de l'aide alimentaire, une présentation des définitions et du rôle de l'aide est faite en premier lieu puis, l'utilisation de l'aide, les habitudes alimentaires des réfugiés centrafricains et leurs enjeux et enfin, les défis et les moyens de lutte contre l'insécurité alimentaire.

## **Méthodologie**

Pour rechercher et comprendre ce qui produit l'insécurité alimentaire dans l'action humanitaire, la méthode qualitative a permis de collecter les données à partir de la recherche documentaire et des entretiens semi-directifs faits avec 13 réfugiés centrafricains installés dans la région de l'Est-Cameroun. L'analyse de contenu thématique a permis de classifier, de catégoriser et de regrouper les données ainsi recueillies. Dès lors, on a obtenu des informations sur l'approvisionnement des denrées alimentaires, l'utilisation de l'aide et les habitudes alimentaires des bénéficiaires à partir des entretiens. Par ailleurs, la recherche documentaire a fourni des informations sur l'objectif de l'aide humanitaire, les enjeux de l'assistance humanitaire et les problèmes de l'aide. Pour y arriver, les approches théoriques utilisées sont l'interactionnisme et l'analyse stratégique de Crozier. Elle est l'étude des interactions et des dynamiques qu'elles engendrent. Elle permet de relever les problèmes de l'aide alimentaire et de montrer que les habitudes alimentaires des réfugiés centrafricains contribuent à l'insécurité alimentaire ou les y maintiennent.

### **I. Définition des concepts**

Pour une compréhension des contours du sujet, il est judicieux de définir les concepts tels que : aide alimentaire, insécurité alimentaire et réfugié.

#### ***1.1. Aide alimentaire***

L'aide alimentaire vise à apporter des dons matériels ou financiers en vue de lutter contre la faim dans les milieux d'accueil des réfugiés. C'est l'un des domaines dans lesquels intervient l'action humanitaire. Elle consiste à aider les membres d'une société devenus plus vulnérables, suite aux guerres civiles et aux catastrophes naturelles, à

traverser une période de crise en toute sécurité et sans discrimination pour retrouver l'équilibre rompu. Elle vise à protéger la vie des victimes et leur rendre la liberté. C'est dans ce sens que Rony Brauman déclare : « L'action humanitaire ne doit pas être autre chose qu'une morale individuelle en actes. » (1994 : 6). Pour l'auteur, tout geste en faveur des personnes en détresse doit être motivé par l'amour du prochain et être exempt de toute influence politique quelle que soit la modalité d'aide.

L'aide alimentaire est planifiée sur plusieurs modalités à savoir : la modalité d'urgence, la modalité de résilience et la modalité de développement.

La modalité d'urgence consiste à donner des denrées ou à faire des transferts monétaires aux personnes en détresse pour assurer leur survie. En réalité, dans la détresse, les acteurs donnent aux réfugiés des denrées en termes de rations alimentaires pour assurer leur survie. Ils reçoivent des légumineuses, des céréales, de l'huile, du sel et de la farine enrichie pour les enfants ayant moins de cinq ans. En dehors de la distribution des denrées, certains réfugiés reçoivent une assistance financière.

En effet, les organismes humanitaires font des dons financiers aux réfugiés pour leur permettre de subvenir à certains besoins notamment, en alimentation, en santé et en kits hygiéniques. Ces dons sont ponctuels et non structurés car les donateurs interviennent à leur gré sans recevoir d'instructions des organisations humanitaires. De fait, ce type d'assistance est apporté aux réfugiés considérés comme les plus vulnérables en l'occurrence les femmes enceintes pour les consultations prénatales pendant les grossesses, les femmes victimes des violences basées sur le genre. L'assistance financière permet à ces femmes bénéficiaires de mener des activités génératrices de revenus afin d'avoir une autonomie financière au sein de leurs foyers conjugaux. L'autonomie financière les dédouane de la modalité de résilience.

La modalité de résilience peut être considérée comme une modalité alternative. Elle consiste à faire un échange entre l'acteur humanitaire et le réfugié. En réalité, celui-ci travaille et reçoit de l'argent ou de la nourriture (Doumtsop, 2023 :204). C'est une modalité mise en œuvre en période de soudure pour soulager les affamés. Par exemple, après les semis dans les villages, les populations souffrent de la famine jusqu'à la récolte. L'aide qu'ils reçoivent en cette période est une aide différente de la modalité de développement.

Pour améliorer les conditions de vie des réfugiés et les aider à

se prendre en charge, le HCR a mis en œuvre des stratégies, notamment des activités génératrices des revenus. Ces stratégies ont été développées en partenariat avec d'autres acteurs humanitaires et l'Etat. Il facilite l'accès à la terre et aux autres ressources naturelles nécessaires pour les réfugiés. En 2019, 26% des chefs de ménages réfugiés ont eu accès aux terres cultivables et bien d'autres ressources naturelles (Doumtsop, 2023 : 216). Par ailleurs, 1 305 chefs de ménages réfugiés sélectionnés sur 6 525 individus ont reçu des kits et des engrais pour l'élevage, la pêche et l'agriculture orientée dans les cultures de maïs, d'arachide et des cultures maraîchères. De plus, 560 réfugiés ont bénéficié des formations sur les techniques ou pratiques culturelles. (UNHCR&PAM, 2019 :18).

A ce sujet, Françoise, une réfugiée de 33 ans à Mandjou déclarait « pour nous aider et nous rendre indépendants, le HCR sélectionne souvent les gens en fonction de leurs aptitudes ». Les acteurs humanitaires se basent sur des critères bien établis pour une meilleure orientation professionnelle des réfugiés dans la prise en charge durable.

Cependant, au-delà de la volonté politique et de la détermination du HCR et ses partenaires, les réfugiés et les populations hôtes sont confrontés à des problèmes liés au manque d'eau potable, à l'accès aux infrastructures de base, aux pesanteurs socioculturelles. La terre étant l'élément économique fondamental pour les réfugiés et les populations hôtes devenus tous vulnérables, sa rareté est une source d'insécurité alimentaire.

## ***1.2. Insécurité alimentaire***

L'insécurité alimentaire est l'absence de la sécurité alimentaire. Selon le sommet mondial de l'alimentation tenu en 1996, il y a sécurité alimentaire quand tous les êtres humains ont à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

Dans le cadre de cette étude, il y a sécurité alimentaire lorsque toute personne peut manger une nourriture en quantité, de bonne qualité et nutritive selon ses préférences trois fois par jour. Dans le cas contraire, c'est l'insécurité alimentaire. Elle peut être sévère, modérée ou relative.

Les ménages en insécurité alimentaire qu'elle soit sévère ou modérée, vivent généralement dans des conditions sanitaires et d'habitat plus précaires que les autres ménages. Ils ont rarement accès aux points d'eau améliorés, aux toilettes hygiéniques et à une source d'éclairage

électrique. Ils achètent moins de nourriture sur les marchés et dépendent plus de leurs productions, des dons et des produits de la cueillette. Ils consacrent une part importante de leur budget à l'alimentation et ont moins accès au crédit. Ainsi, les dépenses alimentaires des ménages en insécurité alimentaire représentent presque la moitié du budget familial.

Dans les ménages en insécurité alimentaire, les enfants sont sous-scolarisés et le chef de famille a rarement fini l'ordre primaire d'enseignement. Il s'agit des populations les plus pauvres qui ont une alimentation pauvre ou limite.

L'insécurité alimentaire relative est celle qui sévit dans les ménages moins pauvres qui possèdent un certain nombre de biens, mais avec une consommation alimentaire pauvre ou limite. Ces ménages cultivent principalement le maïs, le manioc et un peu d'arachide. Leurs conditions de vie restent précaires quoique la proportion des personnes qui vivent dans ces conditions est très faible comparée à celle des ménages en insécurité alimentaire sévère. Les ménages en insécurité alimentaire relative font plus de dépenses non alimentaires que les ménages en insécurité mais, leur consommation alimentaire est insatisfaisante.

### ***1.3. Réfugié***

La loi n°2005/006 du 27 juillet 2005 portant statut des réfugiés au Cameroun, considère comme réfugiée, conformément à la convention de Genève du 28 juillet 1951, relative au statut des réfugiés, telle qu'amendée par son protocole de New York du 31 janvier 1967 et la convention de l'OUA, régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique, signée à Addis-Abeba le 10 septembre 1969 :

Toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée à cause de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays où elle avait sa résidence habituelle, à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de la dite crainte, ne veut y retourner ;

Toute personne qui, du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou d'évènements troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans

la totalité de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité, est obligée de quitter sa résidence habituelle pour chercher refuge dans un autre endroit à l'extérieur de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité (OUA, 1969 :13). Dans le cadre de ce travail, il s'agit des centrafricains ayant fui l'environnement social défavorable que les crises sociopolitiques ont créé en République Centrafricaine.

## **II. Aide alimentaire**

L'aide alimentaire est un apport en denrées ou en argent en faveur des réfugiés. Elle joue un rôle et son utilisation est influencée par les habitudes alimentaires.

### ***II.1. Le rôle de l'aide alimentaire***

Se nourrir est un besoin vital pour tout individu. L'assistance alimentaire vise donc à combler ce besoin et à alléger les souffrances des victimes de la famine dans des contextes de crise. Elle a précisément pour rôle d'«aider des individus et des groupes à traverser une période particulièrement dure, les accompagner jusqu'au moment où ils vont pouvoir retrouver leur autonomie antérieure. Ce qui met l'accent sur une vulnérabilité momentanée, et non pas structurelle : l'aide aux victimes de la guerre ou des catastrophes naturelles, le soutien aux enfants meurtris par la désagrégation de leur milieu familial constituent donc le cœur de l'engagement humanitaire ». (Rony Brauman, 1994 :4). L'assistance alimentaire apporte de la nourriture aux victimes de guerre ou de catastrophes selon des critères prédéfinis.

### ***II.2. L'utilisation de l'aide***

Les réfugiés centrafricains consomment les denrées qu'ils reçoivent et revendent souvent toute ou partie de celles non conformes à leurs habitudes alimentaires. La revente de l'aide est une stratégie adoptée par les réfugiés pour combler ou améliorer leurs besoins alimentaires. En effet, les acteurs humanitaires offrent des dons inadéquats aux réfugiés centrafricains qui les revendent afin de choisir eux-mêmes, conformément à leurs habitudes alimentaires ce qu'ils doivent consommer. Un moyen pour ces réfugiés de retrouver leur dignité. Cette activité rend compte du fait que les réfugiés ne sont pas des idiots culturels. En effet, les denrées distribuées dans la modalité

d'urgence de l'aide ne correspondent pas toujours aux habitudes alimentaires des réfugiés centrafricains. Et la conséquence immédiate est la revente des articles reçus à des prix dérisoires. On a par exemple vu des réfugiés du camp de Minawao dans l'Extrême-nord du Cameroun vendre un sac de riz qui coûterait 16000 CFA à 8000 CFA. Pourtant, ils vivent dans des conditions difficiles et ont besoin de se nourrir. En réalité, le réfugié vend le sorgho qu'il a reçu à vil prix et utilise l'argent perçu pour acheter de la farine de manioc. La raison de cette transaction se résume dans cette déclaration d'un réfugié centrafricain : « je suis habituée au couscous de manioc et je ne mange pas le sorgho, c'est pourquoi je préfère le vendre ». On comprend dès lors qu'il ne s'identifie pas à cet aliment. En fait, le poids des habitudes alimentaire les pousse à minimiser les pertes qu'ils réalisent en faisant de telles transactions. Ceci se perçoit aussi dans ce propos d'un autre réfugié « C'est mieux de vendre ces denrées moins chères pour acheter une bonne nourriture ». Certains ne sont même pas conscients du gâchis ; simplement motivés par le désir de compléter le don en achetant d'autres aliments tels que la viande, les légumes, le cube... C'est le cas d'Emera, réfugiée centrafricaine de 32 ans rencontrée à Mandjou qui explique : « Parfois on vend un peu de choses pour acheter ce que nous voulons ». C'est donc par désir d'améliorer leur alimentation que les réfugiés revendent l'aide. Cette situation fauche les données statistiques et même la rentabilité des acteurs : ils offrent des rations en fonction de la taille de chaque famille et savent que les quantités offertes vont couvrir un temps bien précis pour résoudre le problème de l'insécurité alimentaire ; mais, contre toute attente, les réfugiés revendent les denrées à faible prix et ne peuvent donc plus s'approvisionner des mêmes quantités en achetant les nouvelles denrées. Ainsi, ce jeu entrave l'atteinte des objectifs fixés en termes de niveau de gestion de l'insécurité alimentaire. C'est dire que la revente de l'aide crée des pertes dans la lutte contre les vulnérabilités des réfugiés centrafricains. Cette situation crée également un manque à gagner pour les intervenants de l'action humanitaire et empêche l'atteinte des objectifs escomptés.

### ***II.3. Les habitudes alimentaires des réfugiés centrafricains***

Les habitudes alimentaires sont liées aux moyens d'existence de la population. En RCA, les moyens d'existence varient en fonction des régions. Ainsi, dans les régions du Nord (coton, manioc, sorgho et mil) ; du Centre-est (mines, manioc et arachide) ; du Sud (café, manioc,



maïs, agrumes et légumes) ; du Centre (coton, manioc et maïs) ; de l'Ouest (manioc, maïs et arachide) ; du Sud-ouest (manioc, café, cueillette et mines). Le manioc est une culture pratiquée dans la quasi-totalité du pays. C'est pourquoi le manioc est consommé sous toutes les formes et la préférence culturelle est portée sur le couscous de manioc accompagné du « *Koko'o* », une sauce locale. Ce plat a une grande valeur nutritive et il serait préférable que le choix des denrées à distribuer s'appuie sur de telles informations pour ne pas s'écarter des habitudes alimentaires des réfugiés centrafricains. La consommation alimentaire quotidienne des centrafricains est basée sur des céréales ou tubercules, mais, la consommation des aliments riches en protéines animales est faible pour la majorité des ménages à travers le pays (ENSA, 2017 : 34).

Les réfugiés centrafricains de la région de l'Est viennent pour la plupart des préfectures d'Ouham, d'Ouham Pende et de Mambéré situées dans les régions centrafricaines où le sorgho est inexistant. Cette réalité se résume dans ces déclarations d'Amadou Baba, un réfugié centrafricain de 28 ans à Garoua-Boulai : « nous ne connaissons pas le sorgho, nous n'avons jamais préparé le sorgho chez nous. Certains l'utilisent pour faire du vin. Quand nous le recevons, nous le revendons ou nous le jetons simplement ». Les propos de ce réfugié laissent sous-entendre qu'il y a un gaspillage de biens et d'énergie de la part des acteurs humanitaires en présence dans l'intervention en faveur des réfugiés. La valorisation d'un produit alimentaire est le résultat d'un ensemble de perceptions de nature à la fois biologique et culturelle. La prise en compte de ces facteurs éviterait le gâchis dans l'intervention.

La cible de l'intervention serait mieux atteinte dans l'assistance alimentaire si, une partie de l'enquête préliminaire interroge les réfugiés sur leurs habitudes alimentaires. Les habitudes alimentaires ont une influence sur la sécurité alimentaire des réfugiés et la perception qu'ils ont de l'aide alimentaire dont ils bénéficient dans les zones d'accueil.

### **III. Les enjeux des habitudes alimentaires**

Les enjeux des habitudes alimentaires se situent au niveau des bénéficiaires et des humanitaires.

#### ***III.1. Enjeux pour les bénéficiaires***

La prise en compte des habitudes alimentaires dans le choix des denrées à offrir serait d'un double gain : elle permettrait de donner aux réfugiés

des denrées qui seront utilisées à bon escient tout en respectant leur dignité ou plutôt leur arrière-plan culturel et d'optimiser en même temps les résultats de l'assistance. En effet, le réfugié qui consomme les aliments dont il en a l'habitude se sent à l'aise, en sécurité. Il est satisfait puisqu'il s'identifie à ces aliments. L'un des premiers aphorismes de Brillat sur sa physiologie du Goût, résume d'ailleurs bien cette situation : « dis-moi ce que tu manges et je te dirai ce que tu es ».

Par ailleurs, lutter contre la faim chez les réfugiés en leur donnant des aliments adéquats leur assurerait une bonne santé étant donné qu'« un corps martyrisé par la faim ne résiste pas aux infections car ses forces immunitaires sont déficientes » (Ziegler, 2005 :132). Bien nourrir les réfugiés les épargnerait des souffrances dues à la sous-alimentation, la malnutrition et aux maladies opportunistes.

### ***III.2. Enjeux pour les humanitaires***

L'aide alimentaire réussie peut améliorer la qualité des relations entre les réfugiés, les acteurs humanitaires et les populations locales. Ainsi, l'offre d'une aide adéquate contribuerait à l'harmonie entre les différents acteurs en présence puisque la nourriture tient une place considérable dans l'imaginaire collectif (Froment, 2013 : 59). Aussi, l'adaptation des dons aux habitudes alimentaires est judicieuse pour les acteurs humanitaires qui jouissent d'une meilleure atteinte des objectifs de l'aide. Ce qui a des effets sur l'état de la sécurité alimentaire.

## **IV. Défis de la sécurité alimentaire**

La question de la sécurité alimentaire des réfugiés centrafricains fait face à plusieurs défis. Notamment, l'approvisionnement en dons, l'instrumentalisation des donateurs et les habitudes alimentaires des réfugiés centrafricains.

### ***IV.1. Approvisionnement en dons***

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM), partenaire du Haut-Commissariat des Réfugiés (HCR) est l'organisme de l'ONU chargé de l'aide alimentaire. Il souscrit auprès des donateurs pour obtenir l'aide en nature ou en espèce afin d'améliorer l'état de la sécurité alimentaire des personnes vulnérables. Il utilise les transferts de vivres et les transferts de type monétaire pour améliorer l'accès des populations réfugiées et locales à l'alimentation, et, promouvoir des moyens

d'existence en y intégrant l'approche genre. Les vivres sont en partie achetés auprès des producteurs locaux, régionaux et internationaux. Le processus se présente sur une relation verticale ayant en amont les donateurs, et en aval les bénéficiaires reliés aux premiers par les acteurs opérationnels. Dans ce contexte, « les rescapés sont souvent réduits à des assistés priés de tendre la main, de se taire et de dire merci aux donateurs » (Werly, 2005 : 75). Ces victimes sont vues comme des idiots culturels et cette situation affecte leur dignité pourtant recherchée par des acteurs dont certains instrumentalisent l'action humanitaire.

#### ***IV.2. Instrumentalisation des donateurs***

L'observation présente souvent une instrumentalisation des donateurs de l'aide alimentaire. En effet, certains acteurs d'approvisionnement préfèrent acheter des vivres auprès des producteurs de leurs zones géographiques pour les débarrasser de la surproduction. Allant dans le même sens, des auteurs soulignaient que « certains profitent de l'aide d'urgence pour écouler leurs propres excédents agricoles, alors même que les denrées de première nécessité sont souvent disponibles dans les régions en crise » (Philippe, Jonas et Antoine, 2007 :33). En d'autres termes, ce sont les intérêts qui guident le geste humanitaire et non le souci du bénéficiaire. A titre illustratif, une denrée comme le mil n'a pas besoin d'être acheté au Sénégal pour donner aux réfugiés centrafricains qui sont installés dans la région de l'Est-Cameroun. Ainsi fait, l'aide devient économiquement rentable en ce sens qu'elle permet au donateur de soutenir ses propres producteurs. Dans ce geste les acteurs ne tiennent pas compte des habitudes alimentaires des bénéficiaires.

#### ***IV.3. S'appuyer sur les habitudes alimentaires des bénéficiaires***

Les habitudes alimentaires doivent principalement guider le choix des dons dans l'action humanitaire. Pour se faire, des études doivent être menées afin de maximiser l'impact de l'aide pour un coût minimum. Selon F. Grünewald (1996), les programmes alimentaires doivent être basés sur une analyse concrète des besoins des victimes puisque, la capacité à s'appuyer sur les habitudes alimentaires dans le choix des denrées peut améliorer la sécurité de l'opération et le degré d'atteinte des objectifs des organismes en charge de l'aide. En effet, « l'aide mal faite ou pas réfléchie peut parfois faire plus de mal que de bien, ou en tout cas diminuer fortement son effet bénéfique » (Philippe,

Jonas et Antoine, 2007 :3). Cet aspect est souvent négligé dans l'aide où on accorde la priorité aux acteurs de l'intervention avant de connaître les réels besoins des réfugiés. Cet état de chose contribue à l'insécurité alimentaire.

## **V. Comment lutter contre l'insécurité alimentaire ?**

Pour une aide visant l'amélioration des conditions de vie des réfugiés, il est important de savoir exactement ce dont les bénéficiaires ont besoin. Sur ce, les donateurs devraient faire des dons adaptés aux habitudes alimentaires des réfugiés centrafricains. Ainsi, ils n'échangeraient pas leur ration au marché contre des ingrédients (huile, cube...) et des denrées qui ne leur sont pas fournies, mais dont ils ont besoin. Néanmoins, les acteurs humanitaires opérationnels ayant reçu des dons inadéquats pourraient faire le troc ou les revendre à de meilleurs prix afin d'acheter les denrées sollicitées par les populations bénéficiaires. Ce qui permettrait d'éviter que l'aide entre en compétition avec le marché local pour accroître l'insécurité alimentaire. A défaut, il serait préférable de faire des dons en espèces pour laisser libre cours aux populations nécessiteuses de choisir les aliments à consommer. C'est dans ce sillage que Christiane Berthiaume, du PAM déclare lors d'une interview : « nous n'avons pas besoin de dons en nature, mais d'argent pour acheter les denrées qui correspondent aux habitudes alimentaires des habitants de la région. Nous contribuons ainsi à soutenir l'économie de la région » (Hofnung et Patriarca, 2005 : 104). Les dons adéquats seraient donc bénéfiques pour tous les acteurs en présence de l'action humanitaire.

## **Conclusion**

Les acteurs de l'assistance s'évertuent à offrir aux réfugiés une aide permettant d'améliorer leurs conditions de vie et de contribuer à la cohésion sociale dans les zones d'accueil. Notre étude s'est proposée de comprendre et d'expliquer le rapport entre l'aide et l'insécurité alimentaire des réfugiés centrafricains dans la région de l'Est-Cameroun. Cette étude intitulée « aide et insécurité alimentaire des réfugiés dans la région de l'Est-Cameroun » est motivée par un constat : les réfugiés revendent les denrées que les acteurs opérationnels leur offrent pourtant, elle est insuffisante. Le problème identifié est l'insécurité alimentaire qui sévit dans la zone d'accueil. Il importe donc de s'interroger sur les causes

du phénomène. Cette exigence pousse à formuler la question suivante ? En quoi l'aide peut-elle contribuer à l'insécurité alimentaire dans les zones d'accueil ? Pour y répondre nous avons formulé l'hypothèse suivante : les habitudes alimentaires contribuent à l'insécurité alimentaire dans la région de l'Est-Cameroun. Cette étude qualitative a fait des démonstrations à partir de l'interactionnisme et de l'analyse stratégique. Les données collectées à l'aide du guide d'entretien ont été analysées grâce à l'analyse de contenu thématique. Au demeurant, nous sommes parvenus aux résultats selon lesquels les habitudes alimentaires déterminent la manière d'utiliser l'aide, ce qui confirme l'hypothèse. En effet, les réfugiés revendent les denrées inadaptées à leurs habitudes alimentaires pour la plupart. Et, cela occasionnent d'énormes pertes pour les acteurs humanitaires.

### Sigles

ENSA : Enquête nationale sur la sécurité alimentaire  
HCR : Haut-Commissariat des Réfugiés  
ONU : Organisation des Nations Unies  
OUA : Organisation de l'Unité Africaine  
PAM : Programme alimentaire mondiale

### Références bibliographiques

- Brauman, Rony.** (1994). L'Action humanitaire. Encyclopédie Universalis Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique.
- Doumtsop, Anou, Florence.** (2023). *Réfugiés centrafricains et sécurité alimentaire dans la région de l'Est-Cameroun*. Sociologie, Université de Maroua.
- ENSA- Centrafrique.** (2017). Enquête nationale sur la sécurité alimentaire, Ed 2017.
- Extrait de la charte** de l'Organisation de l'Unité Africaine.
- Extrait de la convention** de Genève de 1951.
- Froment, Alain.** (1993). « Anthropologie alimentaire et biologie humaine ». Dans Alain Froment, Igor De Garine, C. BinamBikoi & J.F. Loung (eds.), *Bien manger et bien vivre ?* pp.122-143.
- Grunewald, François.** (1996). Pour ou contre l'aide alimentaire. *Revue internationale de la Croix-Rouge* n°882, pp. 633-654.
- Loi n°2005/006** du 27 juillet 2005 portant statut des réfugiés au Cameroun.

**Reymond, Philippe ; Margot, Jonas et Margot Antoine.** (2006-2007). Les limites de l'aide humanitaire.

**SHS Développement Durable et Développement Nord-Sud,** Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne.

**Werly, Richard.** (Décembre 2005). Tsunami, la vérité humanitaire, Jubilé, décembre 2005.

**Ziegler, Jean.** (2005). L'empire de la honte. Librairies Arthème Fayard.